

# Conseil communal du 13 mai 2024

# ecolo

DURBUY

Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.  
Sont seuls commentés les points sur lesquels je suis intervenu.



Pour la liste complète des points inscrits,  
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Approuvé :

**APPROUVÉ**

Contre :

**REFUSÉ**

Abstention :

**ABSTENTION**

## Point en urgence : renouvellement des baux de chasse

### ABSTENTION

#### Information :

A nouveau, je me suis **abstenu** sur la liste du renouvellement de baux de chasse à location réduite, et sur l'ouverture des offres pour les locations non renouvelées/attribuées.

#### Motivations:

1. La liste consultée des bénéficiaires permet de constater que ceux-ci sont des biens nantis, et qu'ils n'ont nul besoin d'une « réduction » du prix des baux, même en compensation d'une augmentation du précompte de chasse pratiquée par le fédéral.
2. Les baux autorisent le nourrissage du gibier, qui est un non-sens, et que je ne peux accepter.
3. Aucune vision à long terme de la chasse pour moins d'impact sur la biodiversité (chasse silencieuse, diminution des surfaces chassées, voire suppression).



### Point 3. - Transformation de l'ancien couvent Oblats - CPAS. Approbation des conditions et du mode de passation.

## ABSTENTION

#### Le contexte :

- la commune a acheté, sous la précédente législature, l'ancien couvent des Pères Oblats (soutien indirect au monde chrétien oblige...) pour y aménager la nouvelle implantation du CPAS. A priori, une bonne démarche : pour ECOLO, il est préférable de rénover le bâti existant plutôt que de construire du neuf ;
- commencée sous la précédente législature, une nouvelle crèche y a été inaugurée au début de la présente législature. J'ai pu la visiter : c'est une très belle réalisation. Celle-ci est implantée dans l'aile droite du bâtiment et au rez;
- depuis lors, rien ne s'est passé. Peu d'information donnée suite à nos demandes répétées en Conseil, excepté la découverte de mauvaises surprises, dont un problème de stabilité. Et donc, des coûts supplémentaires (sur une estimation qui remonte à au moins 10 années) ;
- lors du précédent Conseil communal d'avril, le Conseil a voté le cahier des charges pour lancer le marché de travaux pour réaliser une deuxième crèche, dans l'aile gauche du bâtiment, en connexion avec le rez de l'aile centrale) ;
- reste à aménager le haut du bâtiment des trois ailes, (partie CPAS). En date du 20 mars 2023, le Collège répond à un appel à projet visant la rénovation énergétique de bâtiments appartenant à des Pouvoirs locaux. L'octroi de la subvention a été reçue en juillet 2023, après « repêchage ». Avec obligation de terminer les travaux pour juin 2026, et nécessité de donner l'ordre d'exécution des travaux en janvier 2025.

**Le coût :** 3.644.241 €, avec une subvention de 1.122.000 €, et donc un solde à financer sur fond propre (par le CPAS) de 2.520.000 €. C'est du lourd.

- face à ce coût connu depuis longtemps par la majorité (apparentés MR-cdH/Engagés), les membres du Conseil apparentés MR, par la bouche d'Arnaud DELZANDRE, président du CPAS, propose d'arrêter le projet, de maintenir le CPAS dans ses locaux à Bomal, d'en rénover le bâti et de construire une annexe, pour un coût estimé moins coûteux mais non prouvé ni développé. Nous sommes en plein amateurisme.

## La majorité se divise en public.

- Présents depuis 6 ans dans l'actuelle majorité, les apparentés MR du Conseil communal, et donc présents aussi du Collège communal, décident, à 4 mois des élections, de refuser un projet connu, soutenu, suivi par eux.
- Certes, le chantier coûte cher. Depuis toujours, ECOLO DURBUY est dubitatif sur la pertinence de l'achat du bâtiment. Et le silence qui a accompagné sa gestion jusqu'ici... Mais :
  1. le bâtiment est acquis et payé et il faut retrouver une fonction définitive pour l'ensemble du bâtiment.
  2. Une subvention est accordée et risque d'être perdue faute de mise en œuvre.
  3. Il est temps d'agir face à l'absence d'une alternative crédible.

## JE VOTE L'ABSTENTION

Face à cette situation **pathétique** d'une majorité éclatée, et à une manœuvre irresponsable du MR, la seule position était l'abstention, afin de pointer l'incohérence de la situation tout en ne bloquant pas un projet qui doit, hélas à ce stade de développement et de préparation, se faire. Il impactera évidemment la prochaine majorité, qui sera contrainte de réaliser le projet.

Vote : 11 oui, 4 non 5 abstentions.

Eric Jurdant

Conseiller communal

